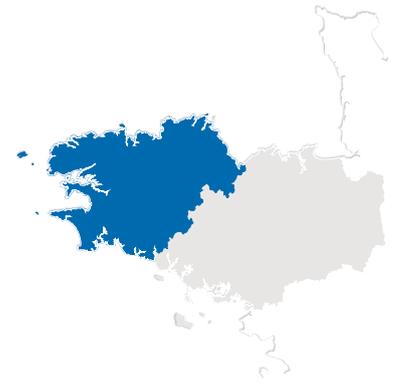


IMPACT ÉCONOMIQUE DU CHRU DE BREST



Octobre 2018

OBSERVATOIRE | Note d'analyse



589 millions d'€
de budget

40 millions d'€
d'investissement en 2017



713 000
consultations / hospitalisation
en 2017



2^e
employeur de la
zone d'emploi de Brest
7 500
emplois

15 250
emplois générés
par le CHRU



570 millions d'€
de retombées économiques
pour le territoire

Le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest est le second employeur de la zone d'emploi de Brest. C'est également un donneur d'ordre majeur du territoire. Son activité génère directement ou indirectement 15 250 emplois, chaque année, plus de 550 millions d'euros sont injectés dans l'économie locale.

En effet, la présence du CHRU s'accompagne de nombreuses structures (faculté de médecine et d'odontologie, laboratoires de recherche...) et induit l'organisation de plusieurs manifestations (colloques, congrès...).

Au total, le CHRU et l'ensemble des effets qu'il génère contribuent fortement au rayonnement et à l'attractivité de la pointe bretonne.

Plus de 15 250 emplois générés

7 500 emplois directs

Second employeur du Finistère (derrière le Ministère des Armées), le CHRU emploie 7 500 salariés sur plusieurs sites (Brest, Carhaix, Bohars...). Ce chiffre se répartit en 1500 personnels médicaux et 6000 personnels non médicaux.

1 100 emplois indirects

La présence du CHRU s'accompagne de la présence de plusieurs structures à Brest : la faculté de médecine et d'odontologie, plusieurs laboratoires de recherche... qui correspondent à environ 500 emplois.

Il convient d'y ajouter les fournisseurs de biens et services commandés par le CHRU localisés dans la zone d'emploi. Ces entreprises peuvent répondre à des besoins classiques (boulangerie, entretien des bâtiments...), assurer des activités liées à la santé (ambulance, assistance médicale...) ou réaliser des missions de sous-traitance pour le compte du CHRU. Il peut également s'agir de produits et soins prescrits par les professionnels du CHRU. Traduit en emplois, cela équivaut à environ 600 salariés.

6 650 emplois induits

L'ensemble de ces emplois contribue au fonctionnement de l'économie locale puisqu'une partie significative de ces revenus salariaux est directement consommée localement. C'est ce que l'on appelle les emplois induits. En appliquant un coefficient d'induction issu de travaux d'économistes de l'Université de Bretagne Occidentale, cela équivaut à environ 5 450 emplois. Ce calcul vaut également pour les salariés des fournisseurs, des structures présentes localement (laboratoires, faculté de médecine et d'odontologie...) et correspond à 800 emplois.

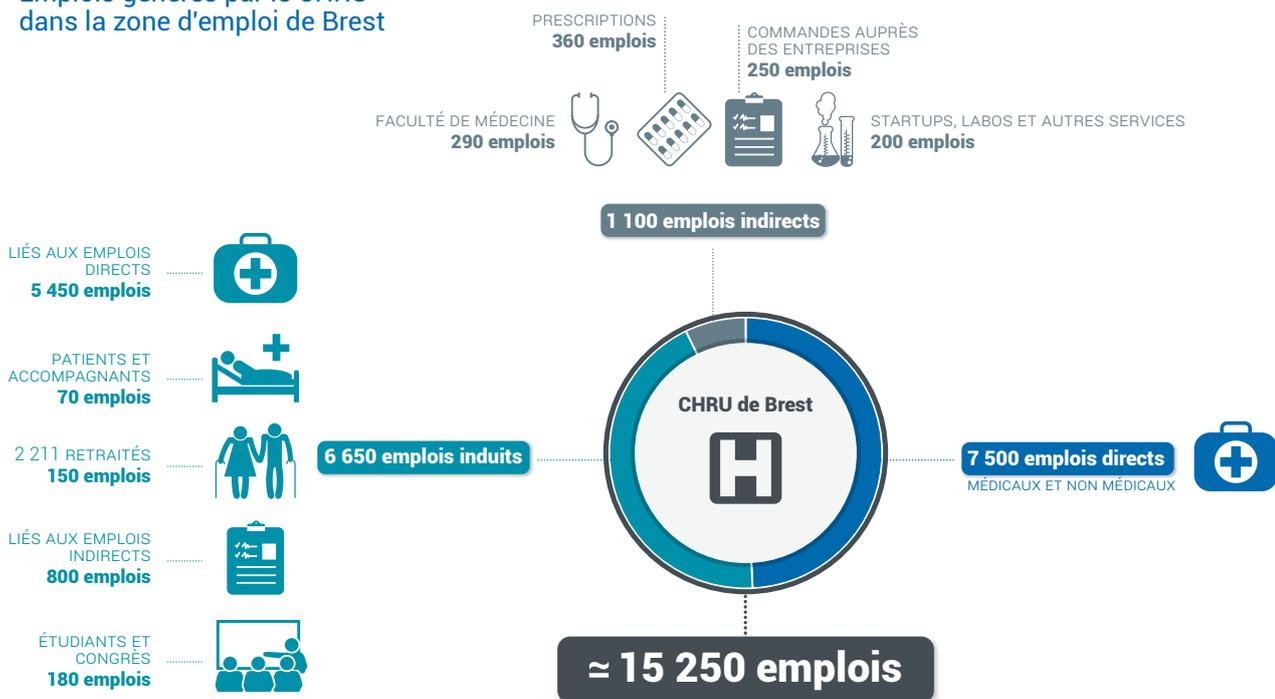
Lors des consultations ou des hospitalisations, les patients (et leurs accompagnants) originaires de l'extérieur du territoire peuvent profiter de leurs déplacements pour consommer des biens et des services. Ces achats participent à la création et au maintien de 70 emplois dans l'économie locale.

La présence du CHRU a également un effet d'ancrage pour une grande partie des personnels qui choisissent de passer leur retraite dans le département. Leur présence permet le maintien d'environ 150 emplois.

Les étudiants scolarisés dans le domaine de la santé à Brest sont aussi des acteurs économiques ; leurs dépenses participent à la vie économique du territoire. La présence de structures d'enseignement supérieur et de recherche est une conjonction favorable à l'organisation de congrès et colloques. Au total, ces effets peuvent être traduits en environ 180 emplois.

Second employeur du Finistère, le CHRU emploie 7 500 salariés sur plusieurs sites (Brest, Carhaix, Bohars...)

Emplois générés par le CHRU dans la zone d'emploi de Brest



Plus de 570 millions d'euros injectés chaque année dans l'économie locale

L'approche financière complète l'approche en matière d'emplois. Il s'agit de dépenses annuelles moyennes.

217 M€ directement injectés dans l'économie locale par le CHRU

L'effet direct correspond aux dépenses du CHRU en matière de salaires (183 M €) ou en fourniture de biens ou de services. Ces dépenses s'élèvent à 34 M € pour les entreprises locales.

111 M€ d'effets indirects

Les effets indirects distinguent d'une part, les structures dont la présence est liée au CHRU et, d'autre part, les dépenses liées aux prescriptions des professionnels de santé.

Pour les premières, nous ne disposons que d'informations partielles: la faculté de médecine et d'odontologie a une masse salariale de 17 M € alors que les dépenses de fonctionnement des laboratoires et des entreprises peuvent être estimées à au moins 5 M €.

Il convient d'y ajouter les entreprises qui fournissent les prestations prescrites par les professionnels de santé pour 78 M €.

224 M€ d'effets induits

Les effets induits liés à la présence du CHRU peuvent prendre plusieurs formes :

- Les montants des salaires des emplois directs et indirects consacrés à la consommation dans l'économie locale estimés à environ 150 M €.

- Les dépenses des patients (et de leurs accompagnants) en consultation ou hospitalisés s'élèvent à environ 8 M €.

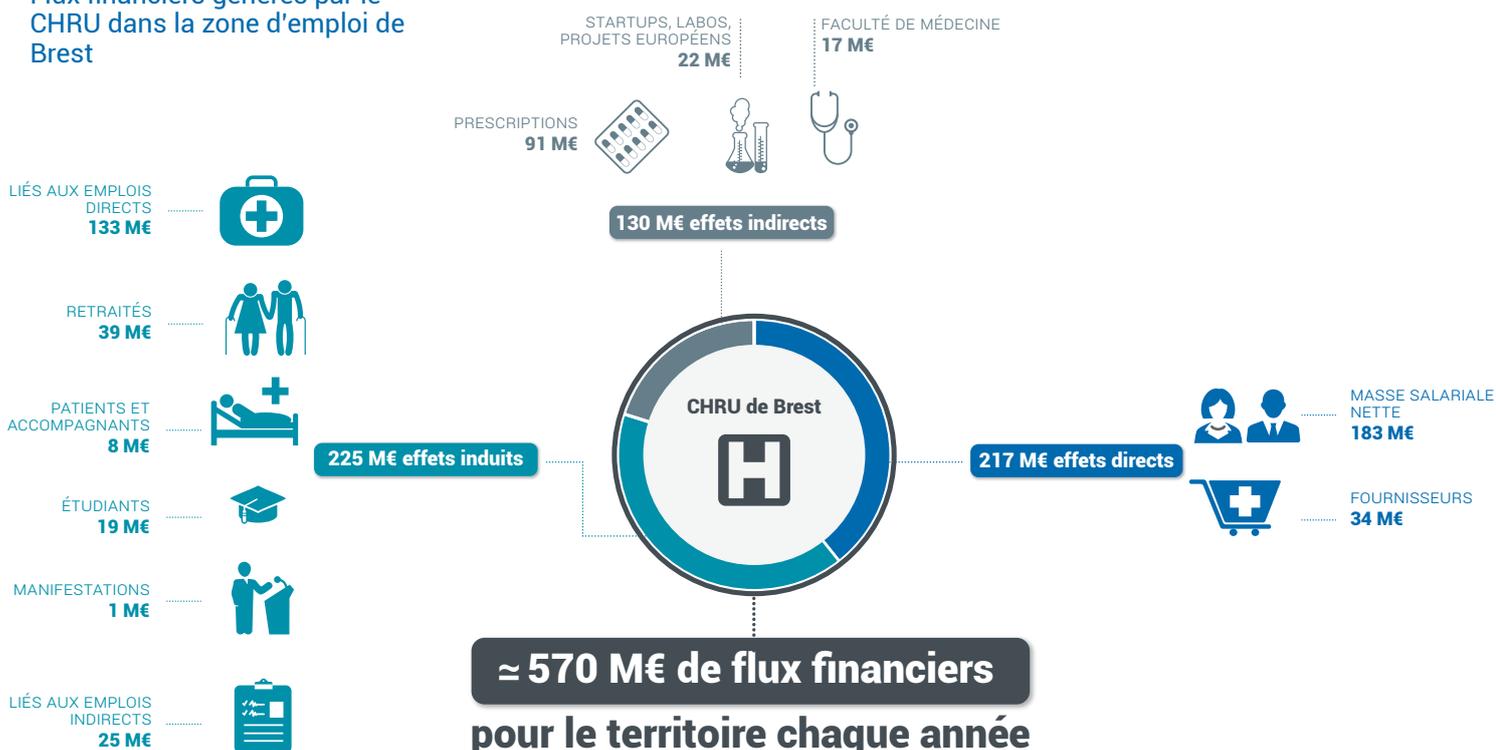
Les retraités établis sur le territoire consommant pour environ 39 M € dans des produits et services locaux.

Les étudiants injectant environ 19 M € dans l'économie locale

L'organisation de colloques et congrès correspondant à environ 1 M € de dépenses par les participants.



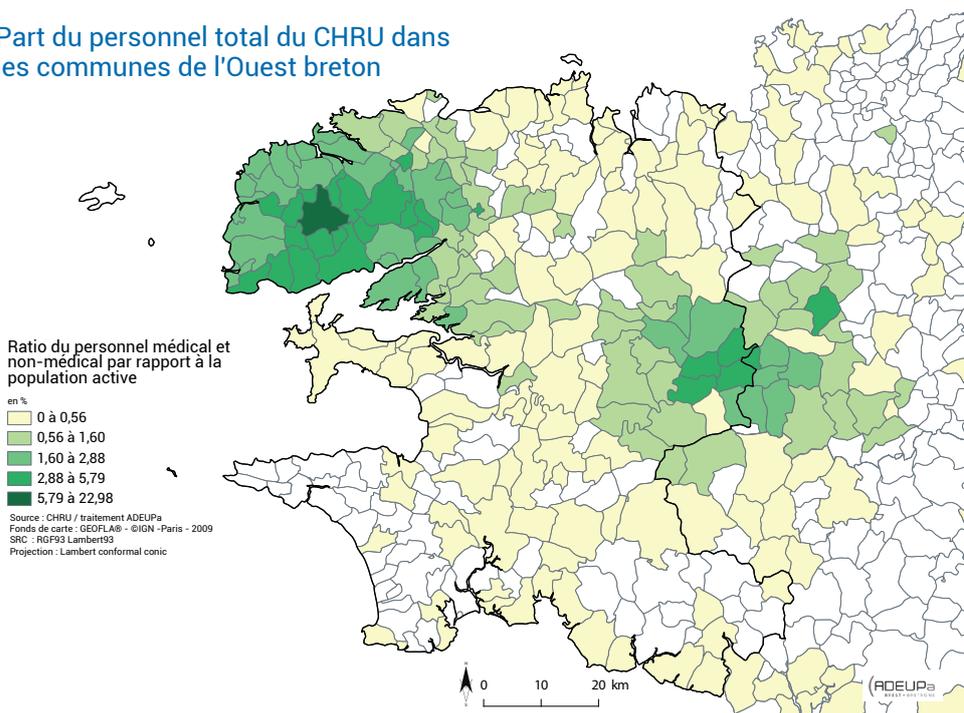
Flux financiers générés par le CHRU dans la zone d'emploi de Brest



Une implantation dans l'Ouest breton

Les salariés du CHRU sont majoritairement implantés à proximité de leur lieu de travail. Compte tenu de l'importance de l'effectif, la part d'emplois dépendant du CHRU dans la population active de certaines communes est élevée. Près de 90 % des salariés résident dans la zone d'emploi et particulièrement autour des 2 principales centralités de Brest et de Carhaix. Cela a bien évidemment un impact sur l'économie locale.

Part du personnel total du CHRU dans les communes de l'Ouest breton



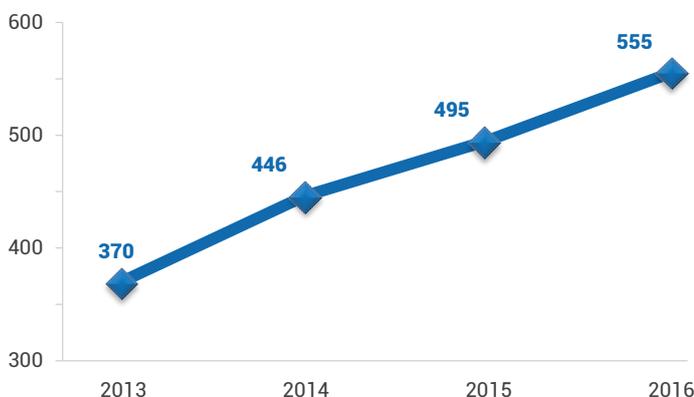
Enseignement et recherche en santé : des atouts pour le territoire

Les facultés de médecine et d'odontologie forment bien évidemment des professionnels de santé, des médecins mais aussi des professionnels de l'action sanitaire et sociale ainsi que des chercheurs en biologie humaine. Le CHRU de Brest se place en pole position dans

le grand Ouest en matière de recherche clinique et les publications scientifiques sont en croissance. Par ailleurs, le CHRU est largement investi dans les unités de recherche locale ainsi que dans divers projets européens. A ce titre, il contribue fortement au rayonnement de la recherche

brestoise en Europe et dans le monde. Enfin, il se situe au cœur de la création d'entreprises avec de réelles réussites comme en témoigne l'exemple récent d'I-mascap.

Nombre de publications scientifiques du CHRU de Brest



9

unités de recherche (dont 4 INSERM)

380

personnels de recherche

Pour en savoir plus, retrouvez l'étude complète sur www.adeupa-brest.fr



LES OBSERVATOIRES | ÉCONOMIE

